

LA GAZETTE

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE JOUY SUR MORIN

NUMERO 12
Janvier 2015

Au coeur du pays des deux Morins

L'EDITO DU MAIRE

2014 a connu le renouvellement du Conseil Municipal, une nouvelle équipe est en place et plusieurs dossiers sont déjà à l'étude. A ceux-ci se sont ajoutées les réformes gouvernementales à mettre en œuvre et plus particulièrement les rythmes scolaires.

Pour 2015, enfin ! la venue de deux médecins, les travaux d'aménagement du cabinet médical vont bon train.

Les projets : Plan Local d'Urbanisme, aménagement du cimetière, enfouissement des réseaux avenue Eustache Lenoir, remise en état de certaines voiries, passerelle de la Tannerie, démarches pour le regroupement des écoles mais toujours avec le même objectif, le financement et l'obtention des subventions, ce qui n'est pas une partie de plaisir dans le contexte actuel.

Je vous demande de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs : Madame Martine HENNEQUIN, Madame Alexandra BERJOT, Madame Céline DUFRAISSE et Madame Claudia WACQUIN car le recensement n'est pas une tâche facile.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons bonheur, santé et travail pour 2015.



SOMMAIRE

Rappel de règles dans la commune	Page 2
Le recensement en 2015	Page 3
Les écoles	Page 4-5
Concours "J'écris la Brie"	Page 5
Le P.L.U. c'est parti !!	Page 5
Course de St Remy de la Vanne	Page 6
Les ateliers de la vie des écoles	Page 7-8
Sur les traces de son grand père soldat	Page 8-9
Travaux	Page 10
Journées du patrimoine	Page 11
Messe de Saint Hubert	Page 12
Les déjections canines: c'est dans le sac !	Page 13
Recette	Page 14
Bilan de santé	Page 15
Photos expositions "Grande Guerre"	Page 16

Commune de Jouy sur Morin Bulletin d'informations municipales

~ Journal gratuit, ne peut-être vendu ~

© Tous droits réservés. Reproduction, même partielle, interdite.

Dépot légal 1er trimestre 2015

Tiré à 1000 exemplaires et distribué par les services municipaux

Directeur de la publication : M. Luc Neirynek

Infographie : M. Olivier Thomas

Comité de rédaction : L'équipe du Conseil Municipal



Rappel de règles dans la commune

Coup de gueule des responsables "Espace Verts" :

La commission "Espace verts" met du cœur à l'ouvrage pour essayer d'embellir la commune et malheureusement ce fleurissement n'a pas l'air d'être apprécié par tout le monde!

En effet quel étonnement de voir que les pensées plantées aux abords de l'école du Champlat ont été arrachées pour être jetées ... dans le terrain voisin. Nous faisons notre possible pour rendre notre village agréable avec les moyens que nous avons et une minorité d'irresponsables essaie de nous décourager, dommage....

Le vandalisme a un coût qui finit par peser sur le budget communal, ne l'oublions pas!!

Si quelques pieds de fleurs peuvent paraître dérisoires, cela commence cependant à chiffrer si nous y ajoutons le vol répété de plaques d'égout à Montigny, et les détériorations gratuites sur le mobilier urbain.



Neige et Verglas :

L'hiver arrive c'est certain. La neige et le verglas, ce sera hypothétique. Mais que devons nous faire en ce cas en tant que Jouyssiens ? Penser à tous et à la sécurité de chacun.

Donc, suite à l'arrêté municipal en date du 12 novembre 2014, les riverains qu'ils soient propriétaires ou locataires devront participer au déneigement et balayer ou faire balayer chacun au droit de la façade ou de son terrain sur une largeur égale à celle de son trottoir. Quant au verglas que nous soyons propriétaires ou locataires le salage est à faire chacun au droit de sa façade également sur une largeur de son trottoir.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à l'arrêté municipal à votre disposition à la Mairie ou dans les panneaux prévus à cet effet.

Dominique Poinot

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune !

du 15 janvier au 14 février 2015

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



RECENSEMENT

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes



Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation



Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans



Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier



MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8 %** de la population



Puis je reçois sa visite



Je remplis le questionnaire



Par internet avec un code personnel remis par l'agent recenseur



Sur papier



L'agent recenseur repasse sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire

LES ÉCOLES

Depuis le mois d'Avril 2014, de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles.

L'accent est mis principalement pendant les périodes de vacances scolaires. Cet été, l'équipe des employés municipaux a travaillé sans relâche pour entretenir, rénover, créer, nettoyer les écoles du Champlat et du Centre.

En effet, pendant qu'une partie des agents (photo ci-dessous) se consacrait au nettoyage des cantines, des classes, des sanitaires, des jouets ... avec ardeur, une autre partie s'affairait à certains travaux d'amélioration et de création dans les écoles (photo ci-dessous).



De gauche à droite (Marie-Claude, Olivier, Jannick, Véronique, Céline, Véro)

Le personnel des
écoles
au service et à
l'écoute
des enfants



Patricia et Christelle



Les cantonniers lors de la réalisation des marches



Un grand merci à toute cette équipe dynamique !

Voici un petit tour d'horizon sur les principaux travaux :

- **A l'école du Champlat :**

- Isolation phonique - peinture de la garderie et d'une classe
- Changement du portillon de la grande cour et création d'une pente pour les poussettes
- Réfection du mur du préau

- **A l'école du Centre :**

- Installation d'internet dans chacune des classes
- Changement de la porte des toilettes
- Traçage au sol dans la cour

Et dans chacune des écoles : mise en place d'une alarme.

Pendant les vacances de la Toussaint, de nombreux aménagements ont encore été faits.

Depuis la rentrée, mise en place du nouveau rythme scolaire

La nouvelle organisation du temps scolaire a induit la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires). Nous soulignons l'effort et l'efficacité du personnel municipal pour son fonctionnement (garderie encadrée par groupe, pendant laquelle des activités de plein air, comptines etc. ont été réalisées. Pour la période des mois de novembre et décembre, ce sont des activités autour de Noël qui seront développées). Les enseignants de leur côté, nous aident aussi dans cette organisation. Je les en remercie vivement.

Jérôme Gaubert

CONCOURS "J'écris la Brie



La Communauté de Communes la Brie des Morin organise pour la quatrième année un concours d'écrits ouvert à tous.

Vous trouverez les renseignements nécessaires sur le site www.ccbriedesmorin.fr

A VOS PLUMES !!!



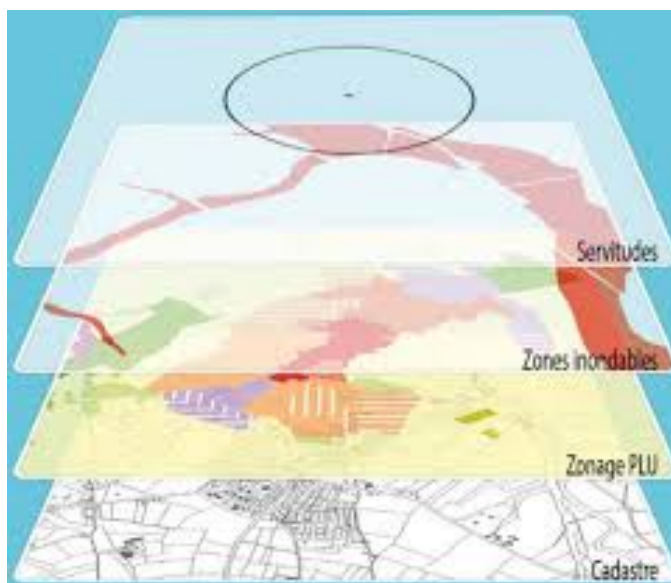
LE P.L.U. C'EST PARTI !!

Le Conseil Municipal a choisi au mois d'avril le bureau d'études Urballiances pour le seconder dans la réalisation de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Ce document, fruit d'un travail d'études, de projection et de concertation d'au moins 2 ans remplacera à terme le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) qui date de 1983.

Dans le cadre de ce partenariat, le cabinet Urballiances réalise en se moment un diagnostic de notre commune, c'est-à-dire une photo de notre village. Celui-ci permet de connaître le tissu associatif, les infrastructures de la commune, les équipements en matière de petite enfance, le nombre de classes et d'élèves en maternelle et primaire, le fonctionnement du périscolaire, les

équipements culturels et sportifs, les axes d'accès à la commune, l'accidentologie de la commune, le nombre d'artisans et de commerçants... Certains d'entre vous ont certainement été contactés dans le cadre de ce travail de diagnostic.

Une fois la synthèse de ces informations faites, les points forts et les points faibles de notre commune seront ainsi mis en lumière et permettront de déterminer les enjeux pour l'avenir.



COURSE DE ST REMY DE LA VANNE

Les petites Jouyssiennes à l'honneur

Le dimanche 18 mai 2014, la Commune de St Rémy de la Vanne organisait les 22èmes foulées du Morin autour du plan d'eau. Comme chaque année, les enfants scolarisés de toutes les communes voisines étaient invités à participer à



ces courses pédestres. Les enfants s'affrontent par naissance, sur des distances allant de 200 mètres pour sections à 1 200 mètres pour les CM2. Un podium est organisé pour les filles et les garçons de chaque course, le 1^{er} premier reçoit une médaille. Tous les participants reçoivent une médaille, un petit sac avec des lots et un brevet. Il est à noter que la commune de Jouy sur Morin était la deuxième commune la plus représentée avec 19 participants, derrière St Rémy de la Vanne.

Si les garçons ont tous terminé leurs courses respectives sous un magnifique soleil, les podiums sont revenus aux filles : 3 médailles d'or pour Patricia (grande section), Angéline (CE1) et Hélène (CE2) et une médaille d'argent pour Cyrielle (petite section).

Bravo à tous nos enfants !!!

Héloïse Gaillard

LES ATELIERS DE "LA VIE DES ÉCOLES"



Mis en place à la rentrée scolaire précédente, les ateliers de l'association de parents d'élèves « La vie des Ecoles » ont immédiatement rencontré un franc succès. Ils ont donc été reconduits cette année avec comme thème phare pour ce début d'année scolaire HALLOWEEN.



Il faut dire que les membres de l'association, équipe dynamique et enthousiaste, mettent tout en œuvre pour rendre ces moments tant attendus par les enfants conviviaux et chaleureux.

Au programme de l'atelier du samedi 4 octobre : les décorations d'Halloween !

Guirlandes de chauves souris et de fantômes,



chauves souris articulées, guirlandes de citrouilles, petits fantômes en rouleaux de papier toilette recyclés, sorcières à colorier articulées, citrouilles à colorier, etc... Les enfants avaient l'embarras du choix !

Après un goûter bien mérité, le conte « le bal des grands méchants » a ravi les plus courageux qui étaient restés jusqu'au bout : un loup se prépare



pour aller au grand bal qui a lieu une fois tous les 10 ans, mais il ne pourra pas y assister car il ne sait pas faire peur... Son truc à lui, c'est de faire rire ses amis !!!

A l'issue de l'atelier, les enfants qui le souhaitent pouvaient laisser leurs décorations à l'association pour décorer le foyer en vue du spectacle du 31 octobre....



Le dernier vendredi des vacances scolaires était particulièrement ensoleillé et les enfants se sont déplacés en nombre dès 14 heures pour être maquillés à la Maison des Associations. Ensuite, ce n'est pas moins d'une centaine d'enfants qui a défilé dans les rues du bourg, sonnant aux portes des maisons se trouvant sur leur passage. Il faut dire qu'une semaine avant, les membres de l'Association ont distribué des petits papiers expliquant le déroulement du défilé et donnant un macaron à coller sur la boîte aux lettres pour les personnes acceptant d'offrir des bonbons aux



cherchait des cœurs d'enfants sages pour réaliser un cadeau pour la Reine des sorcières et avoir ainsi en échange un peu de vacances.... Entre une cabane au système de sécurité infallible, un chat végétalien, deux enfants débrouillards et un assistant qui ne voulait pas quitter la salle, Gratou a eu bien du fil à retordre !! Et même si certains enfants ont été impressionnés au début, tous ont participé avec enthousiasme à ce magnifique spectacle !!

Héloïse Gaillard

enfants. L'association tient d'ailleurs à remercier chaleureusement toutes les personnes ainsi que les commerçants pour les bonbons offerts et pour leur accueil souriant !

Un fois ce défilé achevé, il était temps de se restaurer !! Un grand goûter était offert aux enfants devant la Maison des Associations : gâteaux, jus de fruits et bonbons ont ainsi été dévorés !!

Place ensuite au spectacle : « **La Sorcière Gratou** », une création originale de la Compagnie « **La Grange aux Histoires** » ! Cette pièce, offerte par la municipalité, a été jouée devant une salle comble, puisque presque tous les enfants étaient restés après le goûter avec leurs parents ! Gratou, âgée de cinq siècles,



UR LES TRACES DE SON GRAND PÈRE SOLDAT

Mary Baker va refaire le périple de son grand-père, soldat anglais, tué en 1914.

pied. Elle est actuellement en visite en France afin d'organiser cette marche hommage.

Sur les traces de son grand-père

Mardi 15 avril, elle avait rendez-vous avec les

Le 7 septembre 1914, James Baker et le 2ème bataillon du régiment Royal Sussex ont passé la nuit à Jouy-sur-Morin. Sept jours plus tard, James Baker tombait au champ d'honneur, à Troyon dans la Meuse. Mary Baker, sa petite fille, projette de refaire le même trajet également à



nouveaux élus de Jouy-Sur-Morin Violette Bouville et Jérôme Gaubert qui lui ont réservé un accueil très chaleureux. Luc Neirynck, le maire, s'était joint à eux afin d'organiser sa halte au village pour la soirée du 7 septembre prochain. **« depuis environ un an, je suis à la recherche des derniers jours de mon grand-père »** explique Mary Baker dans sa langue natale. Elle a fini par

reconstituer la plus grande partie de ce trajet. **« Depuis Bernay-Vilbert (N.D.I.R : Bernay-en-Brie en 1914) en passant par Vaudoy, Jouy-sur-Morin, puis Sablonnières. Il a franchi la Marne à Nogent-l'Artaud pour finalement atteindre Troyon. Je souhaite refaire le même chemin que lui ».** L'anglaise a contacté les différentes mairies sur le parcours. Un projet qui a ému Albert Berthelot, l'ancien maire de Jouy, qui de son côté a aussi contacté les différents maires sur le trajet. « J'espère que vous pourrez aider Madame Baker à accomplir son projet qui, non seulement a pour but de rendre hommage à la mémoire de son grand-père, mais aussi à celle d'un soldat anglais qui est mort pour défendre notre Pays » a-t-il écrit.

Qu'un lit et un couvert

Mary Baker ne sollicite qu'un lit et un couvert. Je suis naturellement prête à payer pour cela, assure-t-elle. Les élus ont une autre idée de l'accueil : *« Nous nous ferons un honneur de l'héberger et de lui offrir le dîner, en mémoire de son grand-père venu sacrifier sa vie lors des premiers jours de la*

grande guerre ».

Un accueil de la commune de Jouy sur



Morin digne du témoignage du soldat Baker relaté dans son journal : **« Mon grand-père a précisé l'amitié et l'hospitalité déployés par les habitants envers les troupes anglaises et ils se sont montrés généreux à leur égard en leur fournissant de la nourriture »**, confie Mary Baker.

A 61 ans, Mary Baker a à cœur de réaliser ce pèlerinage : « En quittant l'Angleterre, mon grand-père a confié à mon père, âgé de six ans à l'époque : si je ne reviens pas, ce sera toi le chef de famille. Dès lors, cette marche est aussi une histoire de

famille ».

Un siècle a passé : les ennemis d'hier sont devenus les alliés

d'aujourd'hui : « c'est pourquoi je porterai avec moi, tout au long de cette marche, un objet utilisé par les soldats français et un par les soldats allemands. C'est maintenant le temps de la paix ». Et jetant un coup d'œil espiègle vers ses interlocuteurs : « même entre Français et Anglais ! ». En pleine commémoration du bicentenaire des quatre victoires de la campagne de France de Napoléon, c'est un clin d'œil qui tombe à pic.

Suite au courrier reçu en mars 2014 de Mary Baker, Violette Bouville, conseillère municipale a

organisé sa venue. Elle a sollicité les mairies afin que Mary puisse être reçue aux endroits même où son grand-père était passé.

Le dimanche 7 septembre, une halte à Jouy sur Morin ainsi avait été programmée.

Après avoir parcouru 24 kms ce jour-là sur les traces de son grand père, un dîner ce soir-là l'attendait au foyer communal.

Le maire Luc Neiryndck lui a remis la médaille de citoyenneté.

Elle fut logée chez M^r et M^{me} Burgon qui l'on accueilli avec grande générosité.

Arrivée le dimanche 14 septembre au mémorial de la route de Troyon à Vendresse-Beaulne, là où est mort au combat son grand-père James Baker, cent ans plutôt, le 14 septembre 1914.

Luc Neiryndck et Violette Bouville ont été invités à la cérémonie de commémoration et au déjeuner offert par M. and Mary Baker entourée de sa famille.

Congratulations Mary Baker, you did it !!!!!!!

Violette Bouville



Réseaux rue Saint Pierre

Décidés par l'équipe municipale les travaux de la rue Saint Pierre concernaient le renforcement du réseau principal de distribution d'eau potable, de la mise en conformité des raccordements vers les abonnés, ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques Basse Tension, Télécommunications et modernisation de l'éclairage public. Ces deux phases de travaux ont été coordonnées afin d'optimiser les interventions des entreprises.



Programmés avec le SNE maître d'ouvrage, réalisés par l'entreprise CISE TP, les travaux sur le réseau d'eau ont débutés le 23 juin par le remplacement de la canalisation principale sur toute la longueur de la rue St Pierre, y compris le franchissement du bras du Morin. A suivi le raccordement de tous les abonnés à cette nouvelle canalisation. Lors de ces raccordements les compteurs ont été positionnés sur la voie public, sous des regards "PARAGEL", facilitant ainsi les futures relevés d'index par les services du SNE. Dans la continuité 16 raccordements vers les abonnés de l'Avenue de la Gare ont été mis en conformité. Ces travaux sur le réseau d'eau potable ont été réceptionnés comme prévu le 22 Septembre.

La deuxième phase peut alors démarrer. Programmés avec le SDESM maître d'ouvrage, réalisé par l'entreprise STPEE, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques Basse Tension, Eclairage Public et Télécommunication débutent le 13 Octobre. A ce jour la quasi totalité des fourreaux sont enfouis et les coffrets de raccordement posés. Reste le tirage des câbles et la

permutation des raccordements d'ancien à nouveau réseau.

Outre la disparition des poteaux et des ligne aériennes, la pose de 10 nouveaux candélabres assureront un éclairage moderne, efficace et économe en énergie. La fin des travaux est prévu début Janvier 2015.



Sécurité Incendie

Une bâche de 120 m3 est implantée Grande Rue à Montigny, elle est opérationnelle, renforçant ainsi les moyens de lutte contre l'incendie du hameau.

Jean-Yves Bonnier

L'équipe municipale, le SNE, le SDESM et les entreprises CISE TP et STPEE, remercient les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée durant les travaux, ceci pour leur plus grand confort.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Grace à la mobilisation de quelques personnes, nous avons réussi à organiser les Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014 sur le thème « Patrimoine naturel, patrimoine culturel ».

Le samedi 20 septembre, Monsieur COCHON et Madame GREMAUD ont fait découvrir en attelage le parc du château de



Chauffour ouvert pour l'occasion. Les plus courageux ont randonné avec le club « Rando Jouy ». Les visiteurs ont pu également découvrir l'église fleurie et illuminée ainsi que la cour et l'ancienne papeterie du Marais.

Le dimanche 21 septembre, la pluie a eu raison des randonneurs. Monsieur le maire a alors proposé une découverte du village et de ses anciens commerces ponctuée de petites anecdotes bien à lui.



En parallèle, l'église et le pressoir étaient ouverts à la visite et la maison des Associations accueillait une exposition sur la Grande Guerre riche de documents et d'objets d'époque. Chacun a pu découvrir ou redécouvrir ce moment fort de notre histoire et la vie des soldats qui ont mené un terrible combat pour la liberté de notre pays.

L'association « La vie des écoles » a vendu lors de ces journées des gâteaux confectionnés par leur soin au profit des écoles.

La municipalité tient à remercier chaleureusement :

M^r COCHON et M^{me} GREMAUD; pour l'attelage M^r et M^{me} GRASSET; M^r et M^{me} MICHAUD, M^r et M^{me} HOUDRY, M^r RYNCK pour les affiches et objets personnels de leurs familles prêtés pour l'exposition « Grande Guerre »; M^r VELLUET pour l'ouverture du parc du château de Chauffour; le responsable de l'usine de Crèvecœur pour l'accès à la cour et à l'ancienne usine à papier.



MESSE DE SAINT HUBERT

UNE PREMIERE DANS LA VALLEE DU GRAND MORIN

LE 09 NOVEMBRE 2014, A 9H30, UNE MESSE DE SAINT HUBERT CELEBREE A JOUY SUR MORIN

Dans l'esprit des traditions,
Et le souhait de faire vivre nos villages ruraux.

C'est dans une chaleureuse ambiance festive que « **Les Echos de Choqueuse** » dirigé par Georges Vallée ont célébré la traditionnelle Messe de Saint Hubert. Le début des festivités a pris son départ en L'Eglise St Pierre et St Paul de Jouy Sur Morin, le dimanche 9 Novembre à 9h30 avec une messe célébrée par le Père Toussaint dans un concert de trompes qui résonnaient entre les services, pour le plaisir de toutes les oreilles présentes.

La cérémonie fut suivie d'un Sonneurs. Le Président de départementale des Daniel Louvet ainsi fait l'honneur de leur Un peu d'histoire sur Hubert et de sa depuis des siècles :

« En l'an 683, d'Angoulême, et petit chasser comme à son le jour de la nativité, il givre recouvrait toute Quand il commençait à chasser, il vit extraordinaire...Le cerf était entouré de lumière, et au dessus de ses bois scintillait de mille feux un crucifix...

Le cerf lui reprocha de suivre et chasser sans cesse les bêtes de la forêt et de ne faire que ça, sans penser au salut de son âme....lui conseillant de se convertir à la chrétienté.

Hubert devint très pieux, il se converti et devint un Saint et le Patron des chasseurs que l'on célèbre chaque année.»

Tous les bénéfices ont été reversés à l'Association des « Amis des Anciens » de la commune.

Une initiative de l'adjoint au maire, M. Jérôme Gaubert qui a eu un tel succès, que tout le monde présent à cette cérémonie s'est déjà donné rendez-vous pour l'an prochain !!!!

Violette Bouville



repas au foyer, animé par les l'A.S.M.G.P (Fédération chasseurs) Monsieur que son épouse nous ont présence. les origines de la Saint célébration en France

Hubert, Duc fils de Clovis, parti habitude en Forêt. C'était gelait à pierre fendre et le végétation.

un grand cerf blanc d'une taille

Cnav Retraite
& Action
sociale
Sécurité sociale

**Communiqué
de presse**

**Nouveauté : télécharger une attestation de
paiement sur www.lassurance retraite.fr**

LES DÉJECTIONS CANINES: C'EST DANS LE SAC !

Adoptez la bonne conduite... pour le bien de tous !

L'espace public est un espace « collectif » que nous devons tous respecter quelles que soient nos activités

Le manque de civisme de certains de nos concitoyens fait que l'état de propreté de notre commune se dégrade de jour en jour avec, notamment, les nombreuses déjections canines, celles-ci sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les plates bandes, pelouses, les espaces verts publics, les aires de jeux...

La vue d'une crotte de chien n'est guère plaisante à moins que vous ne soyez un coprophile convaincu. Un espace vert est en priorité réservé à des jeux d'enfants plutôt qu'à un canidrome !

Il suffit de dix secondes pour se faire apprécier !

Les déjections canines ont quelques conséquences :

- Environnement : souillure des espaces publics et rejet dans les cours d'eau via le réseau d'eaux pluviales.
- Hygiène : la prolifération des microbes et des bactéries
- Sécurité : risque de chutes pour les personnes âgées et/ou handicapées.
- Relationnel : des tensions entre les propriétaires de chiens et les habitants qui n'ont pas d'animaux !

Afin de lutter contre ces déjections la solution incontournable est « ramasser les déjections ». Ce n'est pas très compliqué avec un petit sac plastique en poche ou une paire de gants.

Nos services techniques assurent l'entretien des rues et des trottoirs. Les moyens sont bien étendus insuffisants pour effectuer cette tâche chaque jour sur l'ensemble de la commune et plus particulièrement le bourg de la commune.

POUR INFO :

La mairie n'a pas pour obligation de distribuer des sacs à déjections aux propriétaires de chiens. La collectivité ne doit en aucun cas se substituer aux obligations des propriétaires de chiens, au même titre que les faire vacciner, soigner, éduquer ou ramasser leurs déjections sur l'espace public.



Oriane MOREAU

RECETTE

BRIE ET POMMES DE TERRE

Voici une recette facile et bon marché pour 6 personnes.

Préparation : 60 minutes

Cuisson : 40 minutes à four chaud th 6-7



INGREDIENTS :

- 350 g de Brie au choix (le brie de Melun est souvent plus salé et plus fort). Vous pouvez aussi mélanger plusieurs Bries.
- 4 gousses d'ail (plus une si vous voulez ailler votre plat à gratin)
- 1 kg de pommes de terre
- 100g de beurre
- 1 petit pot de crème fraîche
- noix de muscade, sel, poivre

Mettez votre tablier...c'est parti !

Emincez les 4 gousses d'ail. Faites fondre le beurre dans une poêle ou dans une casserole, ajoutez l'ail puis environ 100g de Brie (plus si vous voulez plus de gout).

Remuez puis ajoutez la crème fraîche. N'arrêtez pas de mélanger puis laisser sur feu doux. Pendant ce temps, épluchez les pommes de terre, couper les en rondelles pas trop épaisses, ajoutez les dans la crème obtenue et laissez mijoter quelques minutes.

Préchauffez votre four th 6-7

Sortez votre plat à gratin, vous pouvez le frotter d'ail, versez y le mélange, c'est le moment de saler.

Coupez le reste de Brie et recouvrez-en le dessus du plat. Saupoudrez de noix de muscade et de poivre.

Enfournez durant 30 à 40 minutes sous haute surveillance après les 20 premières minutes !

Une fois doré et les pommes de terre cuites vous pouvez déguster...

IDEES :

Une salade verte en accompagnement et cela convient aux végétariens. Sinon vous pouvez ajouter des lardons fumés à la recette après les avoir faits revenir avec l'ail et le beurre.

BON APPETIT !!!



JOUY, LE BLOG c'est sur <http://jouy-sur-morin.fr>

La mairie vous rappelle qu'elle met à votre disposition un outil intéressant : le blog de la commune. Ce blog comporte toutes les informations que vous souhaitez, sport, enfance, école, intercommunalité, gazettes, conseils municipaux, les seniors, etc... Vous pouvez aussi participer à la vie de la commune en donnant votre avis ou en formulant certaines demandes dans les commentaires.



BILAN DE SANTE

Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain

Cela est possible en passant un bilan de santé dans l'un des deux centres d'examens de santé de notre département



Pourquoi passer un bilan de santé ?

Car c'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur l'état de santé de chacun, mais aussi pour prévenir de certaines maladies et pour bénéficier de conseils en santé.

Qui peut en bénéficier ?

Les assurés sociaux, les bénéficiaires de l'Aide Médicale Etat ainsi que les membres de leur famille âgés de 7 ans ou plus.

En quoi cela consiste ? (1)

Ce bilan comprend des examens systématiques tels que la prise de sang et l'analyse d'urines, un examen bucco-dentaire et un examen médical

Ce bilan peut être complété par des examens complémentaires en fonction de l'âge et des facteurs de risques de chacun comme un contrôle de l'audition, de la vue et de la fonction respiratoire, un électrocardiogramme, des dosages biologiques supplémentaires, un frottis cervico-vaginale pour les femmes non suivies et qui le souhaitent

Combien coûte un bilan de santé ?

Le bilan de santé est **gratuit** et peut être réalisé **tous les 5 ans**.

Vous souhaitez prendre rendez-vous... c'est simple...

Il faut en faire la demande auprès d'un des centres de santé du département :

- DAMMARIE-Lès-LYS :

590C, rue des frères Thibault
Zac du Clos du Saint Louis
tél : 01 60 56 52 90

- MEAUX :

Zone Industrielle Nord
3, rue Jehan de Brie
tél: 01 60 09 25 38



Pour en savoir plus

Consultez le site internet de notre partenaire, l'ANPS
Association Nationale pour la Protection de la Santé
www.anps-prevention-sante.fr



Bon à savoir

Se munir de la carte Vitale mise à jour et de l'attestation pour le jour de la consultation.

(1) Aucun soin ou prescription n'est réalisé au centre d'examen de santé. Si un suivi médical est nécessaire, la consultation chez le médecin traitant est prise en charge par l'Assurance Maladie.

PHOTOS EXPOSITIONS "GRANDE GUERRE"

